



Jacques FLATIN
14, avenue Jean Moulin
91430 IGNY
Tél. 07 61 18 49 01
Email : jacques.flatin@gmail.com

INFO MAI (2) 2011

MAUPAS PLAISANCIERS

LE MOT DU PRESIDENT

Une fois n'est pas coutume, mon message sera tournée uniquement vers la sécurité.

Début mai 3 ou 4 bateaux, étaient en action de pêche dans les déferlantes à la Pointe du Grouin du Cou. Des adhérents de l'AMP se tenaient à l'écart et mesuraient les risques pris par ces incorrigibles pêcheurs. Il y avait une assez forte houle, parfois 3m à 3,50m.

Une vague plus forte que les autres a mis à mal un bateau assez récent. Il a failli chavirer.

Un autre bateau plus ancien de plus de 6m est passé carrément cul par-dessus tête.

Deux pêcheurs étaient à bord. Ils ont été éjectés et se sont retrouvés à la mer.

Hissés sur un bateau qui était venu à leur secours, ils ont pu mesurer leur inconscience.

Les plaisanciers présents ont mis un par-battage pour "marquer" l'épave dont il ne dépassait plus que l'étrave.

Malgré les efforts de tous et chacun, le bateau a fini par couler au bout d'un moment.

PAR CHANCE AUCUN BLESSE N'A ETE A DEPLORER.

Cette petite anecdote pour vous rappeler qu'il est dangereux de se rapprocher de la côte dans les parages de la Pointe du Grouin du Cou et que quelques poissons de plus ne valent la peine de mettre sa vie en danger, sans oublier que tous les actes d'imprudences se terminent mal et forcent souvent les secours à prendre des risques inutiles.

La SNSM effectue 5000 opérations par an dont 75% pour des bateaux de plaisance.

Pour les aider dans leurs tâches et pour limiter les interventions inutiles nous devons équiper nos bateaux d'une VHF et avoir les bons réflexes.

Dans quels cas alerter :

- DANGER
 - Objets à la dérive (tronc d'arbre, containers, coque....)
 - Phénomènes météorologiques spontanés (trombe d'eau....)
- URGENCE
 - Avarie de propulsion
 - Avarie de barre
 - Hélice ou safran engagé
 - Démâtage
 - Demande d'avis médical
- DETRESSE
 - Homme à la mer
 - Incendie/explosion, voie d'eau
 - Abordage, navire désemparé à la dérive
 - Echouement, chavirement, navire en train de sombrer
 - Abandon de navire

Comment alerter :

1. Par le **canal 16 de la VHF** vous devez prononcer l'un des messages suivants :
2. le message doit être ainsi formulé
 - a. **SECURITE** (danger)
 - « Sécurité – sécurité – sécurité ici le bateau (type et nom de l'embarcation) par 3 fois.
 - « qui se signale » (nature du danger à la navigation)
 - « à la position » (position GPS ou distance d'un point remarquable)
 - b. **PAN PAN** (urgence)

« Pan Pan – Pan Pan – Pan Pan ici le bateau » (type et nom de l'embarcation) par 3 fois.
« qui se signale » (nature du sinistre)
« à la position » (position GPS ou distance d'un point remarquable)
« nombre de personne à bord »

c. **MAYDAY** (détresse)

« Mayday – Mayday – Mayday ici le bateau (type et nom de l'embarcation) par 3 fois
« qui se signale » (nature du sinistre)
« à la position » (position GPS ou distance d'un point remarquable)
« nombre de personne à bord »

Vous remarquerez donc qu'il faut toujours donner aux secours les informations suivantes :

Nom de l'embarcation

Type d'embarcation

Nature du sinistre

Position de l'embarcation (ne pas oublier que votre interlocuteur ne connaît souvent pas votre région)

Nombre de personne à bord.

Par téléphone portable vous devez composer le **1616**.

Ainsi vous faciliterez la mission des secours et votre sauvetage en sera d'autant plus rapide.

A bientôt de se revoir,

Bien amicalement

Jacques FLATIN

LE MOT DU SECRETAIRE

Je ne peux que m'associer au rappel du Président en ce qui concerne la sécurité.

J'ajouterais que pour les plaisanciers qui ont une VHF fixe avec ASN (appel sélectif numérique) relié à leur GPS le seul fait de pousser le bouton détresse donne toutes les infos nécessaires au CROSS en cas d'urgence. Cet incident heureusement sans gravité pour les hommes mais dommageable pour le matériel me fait obligatoirement penser à tous les utilisateurs de l'embarcadère du Maupas.

En effet cette année depuis le 1^{er} avril, date d'ouverture des mouillages, un certain nombre d'entre nous ont connu des incidents divers. L'absence de protection par cailloux s'est cruellement fait ressentir. Ces enrochements sont indispensables et doivent, puisque chacun s'en est félicité l'an passé, être renforcé. Certes les importants travaux entrepris par la commune pour protéger les dunes sont à souligner mais ces travaux ne peuvent pas être mis en avant pour retarder la mise en place de la sécurité des plaisanciers.

Certains plaisanciers ont été dans l'impossibilité de partir et dégoûtés sont rentrés à la maison.

D'autres ont embarqué ou débarqué dans des conditions difficiles avec une bonne douche pour les passagers et le matériel.

Quelques annexes se sont complètement retournées avec le moteur la tête en bas comme le samedi 21 mai en fin de journée, ou comme le vendredi 20 mai le passager est tombé à l'eau et est passé sous le bateau..... !

Nous avons dit et redit qu'il faut une vraie protection efficace, durable longue et haute pour contrer la houle qui rentre dans la cale et ceci toute l'année (du style de ce qui est fait et consolidé cette année à Jard sur mer).

Tous les utilisateurs de la cale pestent devant cet état de fait qui dure, qui dure, qui dure.....

Espérons que nos élus l'entendront cette année car quand on voit tous les travaux qui sont effectués sur la côte pour protéger les hommes, les biens, la dune (et on s'en félicite) on ne comprendrait vraiment pas pourquoi on ne s'occuperait pas de la sécurité des pêcheurs plaisanciers de l'Anse du Maupas. (Et ce n'est certainement pas un problème de budget !)

J'invite chaque adhérent à signaler à la capitainerie tous les déboires en matière d'embarquement ou de débarquement qui pourrait arriver ou dont il se serait témoin. Nous allons demander que la capitainerie dispose d'un registre pour recenser TOUS les incidents d'embarquement, débarquement et navigation dans le chenal.

Comme vous le constatez la sécurité fait partie des sujets importants de notre association mais sans la compréhension et la bonne volonté de nos élus notre action demeure stérile

Je vous souhaite une bonne saison 2011

A bientôt

Le 23 mai 2011

Daniel JUS

LE MOT DE SYLVIE

Je vous rappelle les dates des activités 2011.

CNT 28-29/05/2011 : Journées Portes Ouvertes
CNT 11-12-13/06/2011 : Championnat France Kit surf
CNT 26/06/2011 : Transpertuis Paddle et Pirogue
CNT 9-10/07/2011 : Raid Planche
AMP 16/07/2011 : sécurité, atelier de matelotage, info pratiques
AMP 23/07/2011 : manifestation de pêche en mer et sardinade
AMP 27/07/2011 : Assemblée Générale au pôle culturel des Floralties
AMP 06/08/2011 : fête des 20 ans de l'AMP au pavillon de l'Aunis (dîner dansant avec orchestre et chanteuse)
CNT 07/08/2011 : Raid Catamaran
AMP 14/08/2011 : Cérémonie des disparus en mer et vide bateau
AMP 20/08/2011 : tour de l'île de Ré.

N'oubliez pas, si cela n'est pas déjà fait de m'adresser vos réservations pour le repas des 20 ans de l'AMP.
La fiche de réservation « sardinade » arrivera avec l'info de début juin.

A très bientôt - Sylvie